



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault – Commune de Saint-Jean-de-Fos

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres : 19
En exercice présents : 13
Nombre de votants : 18

Date de convocation : 07 avril 2021

Le treize avril deux mille vingt et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal DELIEUZE, Maire.

Étaient présents : Pascal DELIEUZE, Thierry VERZENI, Christine GRANIER, Philippe PREVOST, Olivia GHIBAUDO, Marie-Christine PORCHEZ, Fabienne DRON, Régis MAHE, Lionel VERNET, Aude FRIED, Nathalie SOULAGES, Eric BOISSERIE, Yann LE MOAL

Absents : Jocelyne KUZNAK (pouvoir à O. GHIBAUDO), Franck SALVAGNAC (pouvoir à Ph. PREVOST), Frédéric NADAL (pouvoir à Ch. GRANIER), Christine FAYOS-CAPELLI (pouvoir à M.C PORCHEZ), Yoann GALHAC (pouvoir à A. FRIED), Sandrine BRUSQUE

Secrétaire : Aude FRIED

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article L.2311-7,

Vu l'avis de la commission communale Associations – Fêtes et Cérémonies – Culture et Patrimoine ;

Vu l'avis de la commission communale des Finances ;

Considérant le souhait de maintenir la dynamique apportée au village par les associations malgré le contexte national (COVID-19),

Sous la présidence de Pascal DELIEUZE, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCORDE** aux associations telles que détaillé dans le tableau ci-dessous une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2021 pour un montant de 30 830 euros

Associations	Montant 2021
Association des chasseurs	1 500.00
Association des chasseurs (subv. Exceptionnelle)	500.00
Comité des Fêtes (si Fête votive)	12 000.00
Familles Rurales	2 500.00
Foyer Rural	2 500.00
La Courgoule	1 000.00
Les Corgoliers	500.00
Séniors de la Vallée Dorée	200.00
Lo Picart	1 300.00
Tennis Club	1 200.00
Secours populaire	400.00
Restos du cœur	400.00
Restos du cœur (subv. Exceptionnelle)	500.00
OGE C Saint Geniès	5 130.00
Les Potiers	1 200.00
TOTAL	30 830.00

Ainsi fait et délibéré à Saint-Jean-de-Fos, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,



Pascal DELIEUZE

Transmission au représentant de l'État le

N° D2021.028



Affichage / Publication le 14.04.2021

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
À Saint-Jean-de-Fos, le 14.04.2021

Signé : Le Maire

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 034-213402670-20210413-D_2021_014-DE